



Compte au contentieux, combien de temps avant de devenir inter

Par **joanna180612**, le **26/12/2012** à **19:59**

bonjour

voilà j'ai un compte bancaire qui est partie au service contentieux, je les ai eu o téléphone, il m'ont demander de leur verser la somme de 500€, puis par la suite me proposer un échéancier, petit souci je ne pouvais pas leur verser cette somme, à la suite nous avons trouver un arrangement, je leur est dit que je pouvais leur envoyer 200€, et que du cou il m'enverrais un échéancier.

je suis aller à la banque pour leur envoyer un chèque de banque vu que je n'est pas de chéquier. Et la autre problème le banquier n'a pas voulu, car un chèque est arriver sur mon compte et il préfère attendre de voir si il risque de revenir impayé ou pas. donc je n'est pas pu leur envoyer le chèque.

j'ai bien 2 autre compte dans une autre banque, mais comme l' un des 2 est à découvert, il refuse de me donner l'argent qui y a sur l'autre.

je sais que sa risque de partir en banque de France, mais combien de temps ais je pour trouver une solutions.

Mes comptes qui sont a découvert et au service contentieux, si sont retrouver car on ma fait des chèques qui sont revenu impayé.

Je ne sais plus ce que je dois faire aidez moi, conseiller moi

je vous remercie d'avance

cordialement